

ASSOCIATION SPORTIVE SAINTE MARIE

Rue des Marais - 28000 CHARTRES

Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'A.S du 4 février 2020

Etaients présents :

Mme SAMSON, représentante de l'APPEL

Mme PETIT - M. BOUARD - M. GUINCETRE - M. DENIZET - M. HEBERT - M. LENOEL, ainsi que 6 élèves (de 3^e participant à l'AS).

Absents excusés :

M. LE MER - M. PETIT

Mme PETIT, Présidente de l'Association, ouvre la séance et présente le rapport moral en mettant en évidence la bonne dynamique de l'Association, ainsi que l'investissement des professeurs d'EPS.

La section rugby représente un pôle très important avec 174 licenciés dont 68 filles.

L'AS : tennis de table 25 licenciés, athlétisme 20 licenciés, tri-sports 20 licenciés, diversifient les offres d'activité, au total 249 élèves pratiquent le sport sur 831 élèves, soit près de 30 %.

Le bilan des compétitions sportives est dressé par les 5 professeurs d'EPS : l'année 2018-2019 fût marquée par d'excellents résultats. Pour la 1^{ère} fois les 5 activités travaillées en AS ont débouché sur des championnats de France :

- En rugby à 7, les minimes filles (14 qualifiées) sont championnes de France à Nantes (44) ;
- En cross à REIMS (51), (22 qualifiés), pour la 3^{ème} année consécutive une médaille d'or revient de nouveau au collège grâce à Tom TERRIER;
- En tennis de table (6 qualifiés), Paul TRUBERT devient vice champion de France à ST BRIEUC (22) ;
- En tri sport, (Hand, Volley, Foot), les benjamins (12 qualifiés) se classent 5^{ème}/8 avec 2 victoires à MONTAIGU (85) ;
- En athlétisme (2 qualifiés) DE KERSABIEC Briec et MARCEAU Raphaël se classent respectivement 4^e et 8^e sur 3000 mètres à ST RENAN (29).

Au total 54 élèves ont participé à ces différents championnats de France. A noter également, les formations UGSEL en arbitrage de DENECHAU Hubert, nommé arbitre national en rugby (UNSS et UGSEL), de IBOUCHICHENE Djessim en football et de LEFROU Gabin en hand ball.

Le bilan financier est présenté par le trésorier M. GUINCETRE :

- Solde au 1^{er} janvier 2019 : 17.457,43 €
- Solde au 31 décembre 2019 : 12.929,13 €

Le bilan a été voté à l'unanimité par les personnes présentes.

Pour clore l'Assemblée Générale, l'équipe d'EPS a tenu à remercier la direction pour son soutien permanent. Des remerciements prononcés également pour l'APPEL qui a offert des teeshirts pour le cross du collège.

L'assemblée générale s'est clôturée à 13 h 45.

Le Secrétaire
M. DENIZET